

PRODUITS

Les lancements du mois au crible

Federal Multi 21^{ème} siècle ★★★

(fonds de fonds actions commercialisé par Crédit Mutuel Arkéa)



Lancé par Federal Finance, société de gestion du Crédit Mutuel Arkéa, Federal Multi 21^{ème} siècle profite de sa structure de fonds de fonds pour se donner cinq univers d'investissement distincts affichant un potentiel de croissance important : marchés émergents, secteur de l'énergie, de la santé, des technologies de l'information et enfin de l'eau. Sylvain Serandour, son gérant, réalise une sélection quantitative des fonds à partir de leurs performances et de leur régularité, puis une analyse qualitative avec rencontre de leurs pilotes. Sur une population de cent cinquante fonds, l'allocataire en a choisi une quinzaine à raison de trois par thème. Les produits de Merrill Lynch, Pictet & Cie, Nordea, Fidelity, Credit Suisse et Carmignac figurent actuellement parmi les « élus », alors que les fonds de Federal Gestion sont exclus d'office.

► Montant de la part : 59,31 € ; frais d'entrée : 3 % ; frais de gestion : 1,50 % ; code Isin : FR0000449555.

NOTRE AVIS :

- ★★★★ Très bon.
- ★★★ Bon.
- ★★ Moyen.
- ★ Mauvais.

Certifiés Cap & Floor sur l'or ★★

(certificats à effet de levier proposés par la Société Générale)



Il est désormais possible de dynamiser un portefeuille en anticipant la hausse, la baisse ou la stabilité des cours de l'once d'or. Chaque Certifié Cap & Floor est une option caractérisée par une borne haute, une borne basse et un prix de remboursement maximal à échéance, connu dès le départ. Exemple avec le Certifié Cap 475/500 à échéance 30 juin 2006. Alors que l'once cote 520 dollars, un investisseur l'acquiert le 13 décembre 2005 au prix d'achat de 81,35 euros,

cours proposé sur le marché. Le gain maximal au terme est fixé dès l'origine. Il est de 100 euros, soit un rendement de 23 % dans notre exemple, à condition que l'or cote au-dessus de 500 dollars l'once le 16 juin 2006, date de constatation finale. S'il se situe entre 475 et 500 dollars l'once, le certificat est remboursé de quatre fois la différence entre le cours de l'once et la borne basse de 475 dollars. En dessous de 475 dollars, le certifié ne vaut plus rien et la perte est limitée à la somme investie.

► Investissement initial : moins de 100 € par titre ; frais de courtage de l'intermédiaire financier : identiques à ceux des actions.

Immo-Retraite Garantie ★★★

(montage de rente viagère mis au point par la société Immo-Retraite)



Principalement destiné aux femmes âgées vivant seules et disposant d'une retraite faible, ce produit vise à proposer une rente viagère basée sur un bien immobilier. Il met notamment face à face un client, en général propriétaire d'un logement situé dans un lieu de villégiature coté, et un investisseur. Ce dernier fait l'acquisition en pleine propriété du bien meublé, avec une décote de 20 à 30 %. En pratique, le vendeur conserve un droit d'habitation de dix mois par an, l'acheteur ayant la possibilité de séjourner dans le logement le reste du temps dont un mois minimum l'été. Il assure l'entretien courant alors que la taxe foncière et les gros travaux sont payés par l'investisseur. Par ailleurs, le prix de la vente est totalement ou partiellement placé sur un contrat de rente viagère immédiate. Une compagnie d'assurances va donc verser à vie une rente au vendeur. En cas de décès prématuré, une réversion aux héritiers est prévue. Ce produit permet aussi une relation plus neutre entre les deux parties, car l'investisseur n'a pas grand intérêt financier à un décès rapide de l'ancien propriétaire.

► Valeur minimale du bien : 500 000 € ; frais pour monter le dossier : 7 %.

Concordances Perp ★★★

(plan d'épargne retraite populaire proposé par Legal & General)



0 % de frais d'entrée pour ce plan d'épargne retraite populaire (Perp) de Legal & General, quand le marché tourne entre 3 et 5 %. Toutefois, en cas de versements périodiques, 7 euros sont prélevés chaque fois. Ce Perp comprend un fonds en euros, un fonds obligataire et douze supports indiciaires en actions. L'épargnant peut librement répartir son épargne entre eux ou opter pour le « profil programmé ». L'argent est alors investi sur le fonds en euros et le support « Stratégie Indice Europe » avec une sécurisation progressive selon l'âge. Plusieurs solutions de sortie en rente sont proposées, en particulier la rente majorée ou minorée pendant 5 ou 10 ans. Les frais sur rente sont de 2 %.

► Versement initial min. : 5000 € ; vers. suivants min. : 1000 € ; vers. par mois min. : 400 € ; frais de gestion : 0,85 % ; frais de transfert : 5 % dégressifs.

La Société Générale enrichit son assurance vie Séquoia : arbitrages automatiques et alertes par courriel ou SMS quand un fonds dépasse un seuil fixé. Avec un univers d'investissement désormais élargi aux capitalisations de 5 milliards maximum, le fonds Centrale Actions Avenir, de CCR, est de nouveau ouvert à la souscription. LinXea Vie, assurance vie à 0 % proposée sur www.linxea.com, accroît son offre de 55 supports, portant leur total à 158.